

**Le président,**

Paris, le 20 mars 2023  
154/23/HCECM

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 7 mars 2023 et du document annexé qui exprime très clairement les réflexions et les attentes portées par votre association regroupant des familles de militaires décédés accidentellement en service commandé sur le territoire national. Comme cela avait déjà été souligné par le président Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) le 17 mars 2021, je puis vous assurer que la cause que vous soutenez reçoit toute l'attention du haut Comité.

Comme vous le rappelez très justement dans votre document, la blessure et la mort en service, notamment dans le cadre de la préparation opérationnelle, ont été abordées dans le cadre du 13<sup>ème</sup> rapport du HCECM, *La mort, la blessure, la maladie*. Sans dénaturer la nécessaire différenciation des situations valorisant les opérations, le Haut Comité a affirmé la nécessité de garantir les dispositifs d'accompagnement et de reconnaissance de la mort et de la blessure selon les circonstances de leur survenue et a émis des recommandations qui, je le crois, sont de nature à renforcer la condition militaire.

Dans la continuité de ces travaux, dont les conclusions ont été présentées au Président de la République, celui-ci a souhaité mieux reconnaître les blessures et les décès à l'entraînement. Il a demandé des études complémentaires au ministère des armées dans ce sens. Comme vous l'indiquez, ces études sont toujours en cours. Le Haut Comité attend avec beaucoup d'intérêt les résultats de ces travaux dans la perspective du prochain projet de loi de programmation militaire.

Dans ce cadre et à l'occasion de votre rencontre avec le directeur adjoint du cabinet de Madame la secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, vous sollicitez un rendez-vous le 24 mars. Mon activité ne me permet malheureusement pas de donner une suite favorable. Cependant, soyez certain, Monsieur le Président, que le Haut Comité sera très attentif aux conclusions de ces études afin qu'elles garantissent une juste reconnaissance des sacrifices consentis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,



Catherine de Salins

**Monsieur Jean-Pierre WOIGNIER**  
**Les Oubliés de la Nation**  
**11, allée des villas fleuries**  
**06 800 CAGNES SUR MER**